

Les Foulées Terre d'Envol

Zone commerciale du Perget à Colomiers

Qualificatifs Chpts de France

SEMI &
10 KM



1 KM
McDo Kids

RÈGLEMENT

1-Renseignements

www.semidecolomiers.fr

Site internet du club de l'US Colomiers Athlétisme uscolomiers.athle.fr

Tél. : 07 61 96 27 78 / 06 71 36 23 47 / 06 66 54 08 75

2-Parcours

Les différents parcours sont mesurés conformément au règlement des courses hors stade. **Le semi-marathon et le 10 km sont officiellement homologués et labellisés, et seront qualificatifs pour les championnats de France.** Les kilomètres sont indiqués par repères au sol et/ou par panneau.

3-Départs

Les départs sont fixés le dimanche 8 avril 2018, sur la zone commerciale du Perget à Colomiers.

- 9h10 le 1km McDo Kids pour les enfants nés entre 2003 et 2011 inclus (animation pour 2007 à 2011, et course pour 2003 à 2006). Départ rue Marie-Curie.
- 9h40 les 10km du Perget pour les Cadets à Masters 5. Départ rue Marie-Curie.
- 10h00 les 21,1km du Semi-Marathon Terre d'Envol pour les Juniors à Masters 5. Départ avenue André-Marie Ampère.

4-Arrivée

Elle est jugée rue Marie-Curie sur la zone commerciale du Perget à Colomiers, parking magasin Boulanger.

5-Classements

- Pour le 1km McDo Kids filles et garçons. Animation pour les catégories : Evéils Athlétiques nés en 2009-10-11 et Poussins nés en 2007-08. Classement pour Benjamins nés en 2005-06 et Minimes nés en 2003-04.
- Pour chaque course 10km* et Semi-Marathon** pour les hommes et les femmes : Un classement individuel SCRATCH, un classement par catégories et un classement par équipes toutes catégories sur 4 arrivants pour les hommes et sur 3 arrivantes pour les équipes femmes (même club ou association ou entreprise).
*10km de Cadets à Masters 5 **Semi de Juniors à Masters 5
- Pour les Handisport hommes et femmes sur les 2 courses 10km et Semi.
- Pour les marcheurs hommes et femmes sur le 10km.

Chronométrage : une puce électronique sera remise à chaque coureur et permettra un chronométrage individuel. Chaque coureur devra rendre sa puce à l'arrivée aux organisateurs.

6-Récompenses

- Animation McDo Kids filles et garçons : 1 médaille et récompense à chaque arrivant et 1 coupe au premier de chaque catégorie. Tous les enfants auront droit à l'arrivée à un ravitaillement spécial McDo.
- Pour chaque course, 10 km et Semi-Marathon, 2 000 € de prix répartis entre :
 - Les 5 premiers H et les 5 premières F pour les classements SCRATCH.
 - Le premier de chaque catégorie homme et femme : Cadet, Junior, Espoir, Master 1, Master 2, Master 3, Master 4 et Master 5,
 - Le premier 10km marche homme et femme,
 - Le premier Handisport homme et femme.

Les récompenses ne seront remises qu'aux lauréats présents lors de la remise officielle.

7-Postes de ravitaillement

Ils sont placés aux kilomètres 5, 10, 15 et arrivée.

8-Participation aux Semi-Marathon et 10km

La course 10km est ouverte à toute personne née en 2002 ou avant.

La course Semi-Marathon 21,1km est ouverte à toute personne née en 2000 ou avant.

9-Inscriptions (licence ou certificat médical)

Les coureurs licenciés doivent présenter leur licence 2017-18 de la Fédération Française d'Athlétisme. Les triathlètes licenciés doivent présenter leur licence 2017-18 de la FF de Triathlon. Les non-licenciés doivent fournir obligatoirement un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** (le certificat médical doit dater de moins d'un an au jour de la course).

Inscriptions possibles :

- En ligne sur www.semidecolomiers.fr jusqu'au 7 avril.
- Par courrier en envoyant le bulletin d'inscription avant le 5 avril.
- **Adultes :** magasin DECATHLON, zone du Perget Colomiers, du mercredi 4 au vendredi 6 avril de 17h00 à 19h30 et le samedi 7 avril de 10h00 à 19h30.
- **Enfants :** McDonald's, zone du Perget Colomiers, le mercredi 4 avril de 17h00 à 19h30 et le samedi 7 avril de 14h30 à 19h30.

Aucune inscription ne sera prise le jour même des courses.

10-Dossards et puces électroniques

Le dossard doit être positionné sur la poitrine et visible dans son intégralité.

Le retrait (dossard et puce) s'effectuera zone du Perget Colomiers :

- **Adultes :** magasin DECATHLON, du mercredi 4 au vendredi 6 avril de 17h00 à 19h30 et le samedi 7 avril de 10h00 à 19h30,
- **Enfants :** McDonald's, le mercredi 4 avril de 17h00 à 19h30 et le samedi 7 avril de 14h30 à 19h30.

Il sera possible de récupérer dossard et puce le matin des courses.

11-Responsabilité médicale

Une assistance médicale sera assurée par une équipe de secouristes et un médecin. Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

12-Responsabilité et assurance

Conformément à la loi, les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Responsabilité Civile, souscrite pour l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties de l'assurance liées à leur licence.

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des accidents et incidents pendant les courses, ainsi que des défaillances liées à un mauvais état de santé.

13-Droit à l'image

J'autorise les organisateurs des Foulées Terre d'Envol, ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de ma participation aux différentes courses : 1km McDo Kids, 10km du Perget et semi-marathon Terre d'Envol.

Je pourrais apparaître (tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires) pour la durée prévue par la loi.

14-Vols et détériorations

Les organisateurs des Foulées Terre d'Envol déclinent toute responsabilité en cas de vols et/ou détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation.

15-Annulation

Les organisateurs des Foulées Terre d'Envol se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

Organisateur : US Colomiers Athlétisme

Maison des associations Marie-Jo MARTY

1 rue Abel BOYER - 31770 Colomiers

Contact : Félix CHIARAMONTE - 07 61 96 27 78